



Accord de méthode du Plan de Performance:

Le chantage de la direction a fonctionné...

Après avoir « décroché » la mise en place d'une négociation sur la "qualité de vie au travail", les autres organisations syndicales ont donc jugé bon de signer l'accord de méthode. Après « Championship », voilà donc notre entreprise plongée dans un énième plan de désorganisation.

Nous imaginons bien quelle satisfaction peut régner du côté de la direction générale, malgré un contenu dangereux pour nos activités industrielles, l'affirmation des suppressions d'emplois et des mobilités, la régression des garanties sociales et un cadre de négociation déloyal, elle a réussi son pari :

Obtenir 3 signatures sur 4 possibles !

Il y a quelques jours, lorsque l'apparente unanimité régnait et que, unitairement, nous refusions en bloc le transfert des activités de DGS et "plus fortement encore" (sic), le transfert des personnels assurant aujourd'hui ces activités, cette situation semblait difficile à imaginer.

Le minimum aurait été d'attendre la fin des travaux de l'expert que tous les élus ont mandatés le 2 juillet 2015.

Compte tenu des enjeux, une consultation des personnels aurait dû être organisée !

Nous sommes également convaincus que le maintien de cette unité aurait été de nature à faire changer les plans de la direction.

L'État, notre vrai patron, ayant clairement dit que le dialogue social devait prévaloir, nous sommes persuadés que sans accord majoritaire aucun plan de ce type n'aurait pu passer !

Nous avons également beaucoup de mal à nous expliquer le vote négatif des autres organisations syndicales quant à notre proposition de référendum au sein de l'entreprise. La direction y a déjà eu recours et les personnels y avaient massivement participé. **Sans doute que certains considèrent les personnels incompetents à juger de ce qui est bon pour eux et pour leur entreprise .**

Après, s'il est vrai que personne n'est condamné à signer un ou plusieurs accords dans le cadre des négociations qui vont suivre, on ne voit pas bien comment, dans le cadre du chantage à la dénonciation de l'accord d'entreprise, l'attitude des uns et des autres pourrait être très différentes !

Ceux qui aujourd'hui croient en l'apocalypse annoncé en cas de non-signature, seront-ils capables de résister à ce même chantage demain ? Nous en doutons fortement...

Reste que des négociations vont bien être organisées sur les thèmes de l'emploi, de la compétitivité, de l'OTT et que la direction exige qu'ils soient tous signés. Il faut déjà être très confiant pour imposer ces conditions lorsque l'on entame une soi-disant "négociation" !

Malgré notre forte déception, nous allons continuer notre action et combattre, avec les personnels, les nombreux effets négatifs de ce plan de Performance. Et la Cgt accueillera sans ressentiment, dans des actions les plus unitaires possible, ceux qui demain pourront regretter leurs signatures d'aujourd'hui...

Paris, le 12 octobre 2015.